16- <u>Massongy à Douvaine:</u> 3,000 km (cumulé 51,900 km)
A la mairie de Massongy *(tampon et possibilité pique-nique derrière la mairie-eau et WC)*, tourner à droite et prendre la route du Brolliet en direction de Sous Etraz *(C 225)*. Passer devant le cimetière. Dans Le Bauset, au rond-point prendre la route de Bachelard *(voir § Hébergements-repère K)*

17- <u>Douvaine à Chens-le-Pont</u>: 5,3000 km (cumulé 57,200 km) A Bachelard prendre la route de Marlivaz, puis la rue des Prés du Four *(voir § Hébergement – accueil jacquaire - repère L)* qui mène à la rue du Centre. Continuer tout droit sur la rue du Centre. Au carrefour, prendre à droite l'avenue du Lac en direction de Chens/léman (D 20). Passer devant l'église St-Jean Baptiste *(voir § Hébergement - repère L)*et suivre la D 20 ***(Prudence)*** jusqu'à l'embranchement de la route de Collongette *(C4)*. Traverser le hameau de Collongette, continuer tout droit et à l'entrée de Lagraie, prendre à gauche le chemin de la Sablière. Attention à un embranchement de chemins au milieu des champs, il y a deux balises situées l'une **près** de l'autre et qui indiquent les deux directions à suivre l'une **après** l'autre. Le chemin rejoint une route goudronnée. Suivre cette route qui mène à la douane de Chens-le-Pont / Hermance.

18- <u>Douane Chens-le-Pont (Fr) / Hermance (GE):</u> Passer le pont sur l'Hermance et **à partir d'ici le Chemin est balisé** par l'Association helvétique des Amis du chemin de Saint-Jacques (*voir § Divers-2 et 3)*. Ne pas oublier de posséder de l'argent suisse *(distributeur à la Poste à Hermance)*.Genève est à 17,300 km.
La signalétique du balisage change : La flèche Jaune sur fond bleu est remplacée par la coquille européenne.

Cette dernière vient en complément du balisage helvétique réglementaire.

La description de l'itinéraire ainsi que la valorisation du patrimoine traversé se trouve dans un document annexe qui a été réalisé par Arnold Schenk de l'Association Helvétique.

<u>Rappel</u> : Le pèlerin ou le randonneur qui chemine sur les itinéraires décrits reste seul responsable des accidents dont il serait victime ou qu'il aurait provoqués

Cette bretelle a été réalisée par Nicole et Delfo Moro, Camille Delerce, Irmgard et Jean-Louis Kirtz.

<u>www.amis-st-jacques.org</u> ***(partir de chez soi)*** ***Mars 2015***

Association Rhône-Alpes des Amis de Saint-Jacques
Délégué Haute-Savoie: Robert Scotton : 04.50.52.88.22
Antenne de Thonon-les-Bains: Nicole et Delfo Moro : 04.50.70.33.20
Responsable Chemins : Jean-Claude BARLETIER: 04.50.90.95.11 / 06.41.90.32.30

Partir du Chablais pour St-Jacques- de - Compostelle

St-Gingolph à Santiago: 1937 km. Genève à Santiago: 1862 km.
St-Gingolph-Evian-Thonon-Genève: 75 km

Afin de permettre aux pèlerins de la région du Chablais de rejoindre, à Genève, le Chemin de Saint-Jacques GR® 65 qui se dirige vers le Puy-en-Velay, un itinéraire pédestre (bretelle de raccordement) a été reconnu. Son point de départ balisé est la Douane franco-suisse à St-Gingolph.
Ce balisage est réalisé à l'aide de ce logo: (flèche jaune sur fond bleu-6 x 6 cm)
Il indique la direction vers le Chemin de Saint-Jacques.
NB : Le Chemin de Saint-Jacques de Genève au Puy-en-Velay est décrit dans une brochure (Guide Jaune) éditée par l'Association - à demander à Hélène Berthod 04.50.22.07.66
A Evian, il est possible de rejoindre cette bretelle depuis Lausanne-Ouchy, par le bateau: Renseignements : Compagnie générale de navigation : +41(0)848.811.848

- **<u>Hébergements</u>**: (pensez à réserver 24 à 48h avant.)

A- Bret : Hôtel restaurant Le Léman - 04.50.76.73.67
B- Meillerie : Hôtel restaurant Les Terrasses - 04.50.76.04.06
C- Neuvecelle : BLEUZE Jean-Michel et Nicole - 130b rue pré des portes- (accueil jacquaire) 04.50.75.19.70 (200m hors chemin proche club hippique).
D-Evian : Centre international de séjour Evian - 531 avenue de Neuvecelle - 04.50.75.35.87 (500m hors chemin proche club hippique).
E- Amphion : - GUEVIN Françoise - 90 rue des Tilleuls- (accueil jacquaire et équestre) 04.50.70.01.37/06.89.99.34.46 (on peut venir vous chercher).
- Hôtel restaurant Les Vignes Rouges-420 Rue des Vignes rouges-04.50.71.41.89 (fermeture le week-end)
- Hôtel restaurant Zigzag Café-Frossard- 04.50.71.41.87
- Hôtel Formule 1- Après le Pont de la Dranse - 08.91.70.54.06 (100m hors chemin)
F-Thonon : Lieu-dit Concise -EHPAD des balcons du Léman –2 Chemin de la Fléchère –04.50.71.01.95 ou 04.50.71.06.38 (50 m hors chemin) .

G-Allinges : OLLIVIER Claude et Mélanie–137 Av. des Centenaires- (accueil jacquaire) 04.50.70.56.07 (4 km hors chemin) On vient vous chercher en voiture.

H-Anthy :Camping du Lac–1 route du clos–04.50.72.36.58 (50m hors chemin) Ouverture 15/06 au 15/10 (Avoir son matériel). Boulangerie et restaurants au bord du lac.

I-Port de Séchez : Hôtel-restaurant Les Cygnes ⋆⋆Chez Jules Plassat – 04.50.72.63.10 Prix pèlerin possible hors WE. (À négocier).

J- Port de Sciez : - Camping du Châtelet – 658 chemin des Hutins vieux - 04.50.72.52.60 (200m hors chemin). Possibilité de louer un petit chalet avec petite cuisine 29€ / 2 personnes.

- Camping Le Grand Foc – 111 chemin du Châtelet – 04.50.72.62.70

K-Massongy : Camping Le Nant – Chemin des Mules - 04.50.94.21.24 (1 km hors chemin) Possibilité location petite tente. Restauration La Cassolette 06.08.64.12.56.

L-Douvaine : - CLAUSENER Michèle - 37 rue des peupliers (accueil jacquaire) 04.50.94.26.63/06.84.77.74.55 (400m hors chemin-Deutsch gesprochen).

- Presbytère - 1 rue du Presbytère - 04.50.94.01.07 - Seulement pour un dépannage- Possibilité d'utiliser la cuisine.
- Hôtel de la Poste - 49 rue du centre - 04.50.94.01.19.
- Hôtel-restaurant La Couronne - 1 rue du centre - 04.50.85.10.20

Services :

Saint-Gingolph : Tous commerces et services. **Prévoir son ravitaillement.**

Meillerie : Restaurant en été.

Evian : Nombreux hôtels, tous commerces et services (Hors chemin).

Amphion : Tous commerces et services (2 zones commerciales)

Vongy : Ravitaillement. Bar *(Chez Annie et André).* Pizzéria

Thonon-les-Bains : Nombreux hôtels, tous commerces et services.

Sciez village : Hors chemin à 2 km (Tous commerces et services).

Port de Sciez : Ravitaillement en été.

Douvaine : Tous commerces et services. Dernier village avant la frontière pour achat en euros. Les banques ont des distributeurs en Euro et Franc Suisse.

Tampon de départ pour le carnet de pèlerin :

- Saint-Gingolph : - Douanes suisse et française.
  - Mairie
  - Bar *(La Navigation- chez Fred) (fermé le mardi)*
- Mairie de Massongy.
- Genève : Cure -3 rue Argand ou Basilique Notre-Dame ou Cathédrale St-Pierre.

Divers:

1- Les traces et waypoints sont également disponibles dans différents formats GPS ou Google Earth sur notre site www.amis-st-jacques.org (**partir de chez soi**)

montée. Traverser à droite le parc et la place du Château *(jet d'eau, statue du Général Dessaix, belle vue sur le lac et le port),* puis prendre tout droit la Grande Rue.

13- Basilique de Thonon à Corzent: 4,300 km (cumulé 36,000 km) Suivre la Grand-rue piétonne, la Basilique collée à l'église Saint-Hippolyte est à 80 m *(voir § Patrimoine et § Services)* et continuer la Grand-rue jusqu'à la place Jules Mercier *(voir § Hébergements- repère G)* en passant par le square Aristide Briand. Face à la Poste, prendre à droite la rue Général de Gaulle et longer le Parc de la Versoie *(On passe devant la fontaine d'eau minérale de Thonon en libre service gratuit).* De suite, après le parc, aux feux tourner à droite pour prendre l'avenue du Parc. Tourner à gauche sur le boulevard de la Corniche, suivre ce boulevard en passant devant la Grotte Notre Dame de Lourdes (1877) puis prendre à droite le Chemin des Esserts *(en sens interdit),* descendre la rue du Lac et traverser le village de Corzent.

14- Corzent à Séchez: 4,200 km (cumulé 40,200 km) Au rond-point, prendre à gauche puis continuer toujours tout droit vers Anthy. Au petit rond-point suivant, suivre la Rue des Savoyances puis l'Allée des Peupliers. Tourner à droite sur la route de Corzent puis toujours tout droit suivre la rue des Longettes *(boulangerie)* continuer sur cette rue jusqu'à la rue des Fontaines, passer devant l'église *(abri),* puis à droite rue du Lavoret *(voir § Hébergements-repère H).*Suivre cette rue jusqu'à l'impasse du Saugey. Descendre et tourner à gauche sur le chemin de la Monjonnière, puis à droite rue du Port de Séchez, pour arriver au port de Séchez *(voir § Hébergements-repère I).*

15- Port de Séchez à Massongy: 8,700 km (cumulé 48,900 km) Longer le lac jusqu'au rond-point du Port de Sciez *(voir § Services et § Hébergements-1er et 2ème repères J).* Entrer dans le Domaine de Coudrée, traverser un bois de buis multi centenaire, puis suivre l'avenue Bartholoni jusqu'au Château de Coudrée. Tourner à gauche pour sortir du Domaine par le grand portail, continuer tout droit puis à droite par un chemin de terre *(Domaine de Guidou).*Traverser le pont et à droite suivre le ruisseau. A la sortie du petit bois, aller tout droit par un large chemin en terre battue, *(présence d'un étang à gauche*), continuer le sentier tout droit en forêt *(petite passerelle).* A la sortie de cette forêt, tourner à gauche sur un large chemin de terre qui mène à Filly par l'avenue de Cretollier. Dans ce hameau, prendre le chemin de Chez Paillard, passer devant la Commanderie des Bois *(voir § Patrimoine)* puis suivre le chemin de la Forêt et la route Impériale. Dans la forêt, on emprunte une passerelle en bois *(construite par l'Association jacquaire de Haute-Savoie).* A la fin du large chemin, on continue tout droit sur la Route de la Tour qui conduit aux feux de la mairie de Massongy.

Un peu avant ce dernier prendre à gauche un chemin en montée qui mène à une passerelle. Longer la voie ferrée sur un beau chemin jusqu'à un carrefour de 4 chemins. Prendre celui de gauche en légère montée. A droite possibilité de passer sous la voie ferrée pour un ravitaillement *(voir § Services à Amphion – centre commercial et § Hébergements 1er repère E)* et hors chemin Chapelle Notre-Dame de la Rencontre de Publier-Amphion *(voir § Patrimoine)*

11- <u>Amphion à Vongy:</u> 2,900 km (cumulé 27,900 km) Traverser et descendre la rue du Belvédère puis à gauche l'Impasse du Crochet, traverser Les Vergers du Crochet, au réservoir descendre à droite, puis à gauche continuer le long de la voie ferrée. Suivre un beau chemin et continuer tout droit pendant 600 m. A partir de cet endroit, il y a une variante possible si l'on n'a pas besoin de se rendre dans les zones commerciales. CHEMIN NORMAL : Tourner à droite pour passer sous la voie ferrée, puis tourner à gauche. Après le petit tunnel routier prendre à gauche la rue des Vignes Rouges *(voir § Services et § Hébergements-2ème repère E)*, en longeant la zone commerciale. Continuer en traversant un 1er passage à niveau *(Les Eaux d'Evian et les Papeteries du Léman).* Après le 2ème passage à niveau, prendre à droite *(voir § Services et § Hébergements- 3ème et 4ème repère E)*, puis continuer tout droit pour traverser le Pont de la Dranse.

VARIANTE FORESTIERE : Balisée avec un logo modifié *(flèche accompagnée d'un point jaune)*

Continuer tout droit le chemin sans passer sous la voie ferrée. Dans la montée, tourner à droite puis continuer le chemin en descente, passer sur la passerelle. Avant la route, prendre le sentier à gauche. Longer le parc du moto-cross et descendre le chemin des Chapelles. Tourner à droite puis à gauche pour passer sous la voie ferrée. rejoindre la rue du Pont de Dranse *(voir § Hébergements-4ème repère E)*, puis continuer tout droit pour traverser le Pont de la Dranse.

12- <u>Vongy: (Pont sur la Dranse) à Thonon:</u> à 3,800 km (cumulé 31,700 km) Après avoir traversé le pont sur la Dranse, suivre l'avenue d'Evian jusqu'à l'église de Vongy *(voir § Services et § Patrimoine).* Traverser le village en suivant l'avenue de Saint-Disdille. Au passage à niveau continuer tout droit puis à gauche par l'avenue du Champ Bochard. Au rond-point, prendre la direction "Port de Rive" par l'avenue de Ripaille *(voir § Patrimoine-Château de Ripaille).* Au rond point suivant, prendre à gauche l'avenue des Ducs de Savoie jusqu'au lieu-dit Concise *(panneau bleu foncé).* Au carrefour de la Croix *(voir § Hébergements repère F)*, continuer tout droit sur l'avenue du Léman en légère

2- Au poste de douane d'Hermance, le chemin pénètre en Suisse. A partir de ce point, le parcours de 17,3 km jusqu'à la cathédrale de Genève est balisé par l'Association helvétique des Amis du chemin de Saint-Jacques. Sa description se trouve sur le document annexe.

3- Pour éviter la ville de Genève, à partir de Vésenaz, il y a la possibilité de rejoindre Annemasse à 6.5 km par Vandoeuvres, Puplinge, Douane la Martinière, Ambilly, et ensuite, la bretelle Annemasse à Beaumont GR® 65 (19 km).

<u>Patrimoine :</u>

-MEILLERIE : L'Abbaye/Prieuré *(80 m hors chemin)*- le cimetière-les Carrières de pierres-le port des pêcheurs-le piège à loup du début du 19ème siècle.

Le Prieuré datant du Moyen-âge était un Prieuré de Chanoines réguliers de Saint-Augustin qui dépendait de l'Hospice du Grand Saint-Bernard.

Les Carrières, dont les fameuses pierres servirent à la construction de grands bâtiments de Genève *(notamment le Siège actuel des Nations Unies)*, de Lausanne et Montreux. Elles étaient acheminées sur des barques à voile latine.

-VERON : Chapelle Saint-Charles Borromée (1754) fermée *(demander la clé en face).*

-EVIAN : Eglise Notre-Dame de l'Assomption : Stalles du 15e siècle en bois de noyer reprenant le thème du Credo Apostolique de Savoie initié à Genève**.** Chaque apôtre tient un phylactère sur lequel est inscrite une phrase du Credo. Saint Jacques le Majeur est représenté en pèlerin et saint Jacques le Mineur avec le bâton de foulon de son supplice. Réplique d'une barque *(La Savoie)* servant au transport des pierres de Meillerie.

-PUBLIER-AMPHION: Chapelle Notre-Dame de la Rencontre à 500m hors chemin. Peinture murale du Cortège apostolique avec saint Jacques, signé André Poirson en 1959 (Clé chez *Mme Frossard Claudie 116 rue du Miroir- téléphoner avant 06.80.30.50.33)*

-VONGY : Eglise avec fresque dans le chœur *(Architecte Novarina)*

-CHATEAU DE RIPAILLE : Construit en 1434, un des plus beaux sites de la région. Au Moyen-âge, retraite semi-religieuse du Duc de Savoie, Amédée VIII. Aux 17e et 18e siècles couvent de Chartreux avec vigne réputée.

-THONON: Collée à la basilique, l'Eglise Saint-Hippolyte, rendue au culte catholique par saint François de Sales à Noël 1596. Décor de la voûte peint par JF Silva en 1699, Credo des Apôtres, saint Jacques le Majeur avec son frère Jean.

-FILLY : La Commanderie des Bois appartenait à l'ordre des hospitaliers de Saint-Maurice et Lazare qui accueillaient les pèlerins désireux d'éviter le genevois protestant. La commune de Massongy a repris, dans ses armes, le blason avec coquille de la famille Detraz.

-COLLONGETTE : Musée de vieux outils à la Grange de Servette *(ouvert en saison).*

-VANDOEUVRES : le Temple paroissial est une ancienne église Saint-Jacques. Le

blason de la commune porte une coquille liée à ce patronage. Lors des fouilles de 1986 dans l'église, une coquille percée a été trouvée dans une tombe de pèlerin.

◆◆◆◆◆

1- Douane franco-suisse de Saint-Gingolph à Locum: 3,800 km Attention :
- Circulation intense de frontaliers et de camions sur cette route, la plus grande prudence s'impose. A Locum, nous la quitterons dès que possible (question de sécurité).
- Ravitaillement difficile entre Saint-Gingolph et Evian en dehors de la période estivale du 15/6 au 15/9.

Traverser le pont sur la Morge, descendre la rue du lac, *(monument à la mémoire de Jean Moulin)* puis suivre les quais jusqu'aux feux. Traverser la route et marcher sur le trottoir de gauche. Peu après le panneau routier d'entrée de St-Gingolph *(se retourner pour voir l'inscription)*, prendre à gauche le chemin qui passe sous le pont de la voie ferrée. Tourner de suite à droite et continuer tout droit sur un chemin, puis suivre une petite route et à nouveau un chemin. Tourner à droite en passant sous un pont de la voie ferrée, traverser la route ***(Prudence)*** et continuer sur le bas-côté droit jusqu'à Bret *(voir § Hébergements - repère A)*, puis Locum.

2- Locum à Meillerie: 3,000 km (cumulé 6,800 km) Traverser le village, à sa sortie prendre à droite le sentier des Bacounis. Descendre vers le lac et le longer sur le sentier jusqu'à Meillerie. **Ne pas suivre la route nationale**, **pour des questions de sécurité**, **rester au plus près du lac.**

3- Meillerie aux Combes: 3,200 km (cumulé 10,000 km) Traverser le port et les mises à l'eau, longer tous les quais *(WC- eau et voir § Hébergements- repère B et § Services)*, passer sur un petit pont, traverser la route, prendre en face le chemin de l'Abbaye *(le Prieuré se trouve à gauche à 80 m hors chemin- voir § Patrimoine)* puis longer le mur du cimetière (*eau*) et prendre le chemin qui monte *(montée raide suivie de plusieurs petites côtes jusqu'à Evian)* **A partir de cet endroit, balisage commun coquille et FFRP® (jaune et rouge) pendant environ 13 km jusqu'à Evian funiculaire.** Après les ruches, suivre la direction le Cottelet, sur un parcours en forêt. Après la cabane des chasseurs à droite, on peut voir 50 m plus haut à gauche un ancien piège à loup *(voir § Patrimoine)*. Au poteau directionnel *(alt. 535 m)* prendre la direction des Combes, suivre la même direction jusqu'au poteau directionnel *(alt. 540 m)*. Ne pas descendre à droite en direction de Troubois.

4- Les Combes à la D 321: 3,500 km (cumulé 13,500 km)-Fontaine- Suivre la direction Véron jusqu'à ce lieu-dit *(voir § Patrimoine)*. A la sortie du hameau, au poteau directionnel *(Véron alt. 480 m*) monter en direction de Chez Dutruit. Au réservoir de *(Chez Dutruit)*, reprendre à gauche avant la route, le chemin qui longe cette dernière.

5- Traversée D 321 à Curtenay: 2,000 km (cumulé 15,500 km) Prendre en face à la sortie du bois, une piste en descente, et reprendre à gauche un chemin avant Presles. **Attention à ne pas aller jusqu'à Presles.**

6- Curtenay au poteau directionnel *(alt. 585 m)* : 1,300 km (cumulé 16,800 km) Au poteau directionnel *(alt.510 m)*, suivre la direction Evian par la route goudronnée des Hêtres puis le chemin du Lapin à gauche, et à droite le chemin de Pré Bovet. Continuer tout droit un chemin en descente qui mène à une passerelle, puis à gauche à une route goudronnée. Au poteau directionnel *(réservoir de Montigny alt. 540 m)* suivre la direction Evian jusqu'au poteau directionnel *(alt. 585 m)*. A partir de cet endroit, suivre la direction Evian Gare funiculaire.

7- Poteau directionnel *(alt. 585 m)* au poteau directionnel *(Chez Rebet)*: 1,700 km (cumulé 18,500 km) Suivre le parcours de santé *(fontaine)* jusqu'au poteau directionnel *(Valère alt. 567 m)* prendre en face et à gauche la passerelle jusqu'au poteau directionnel ***(****Chez Rebet alt. 490 m)*

8- Poteau directionnel *(Chez Rebet)* à Evian Funiculaire: 1,300 km (cumulé 19,800 km) A partir de ce poteau directionnel, descendre le chemin de la Gravanne pour couper la route d'Abondance, prendre en face l'avenue du Léman. Au poteau directionnel *(La Verniaz alt. 520 m)* prendre l'avenue du Club Hippique *(voir § Hébergements, accueil jacquaire à proximité- repère C et Centre séjour international à 500m- repère D)*. Au poteau directionnel *(alt. 522 m*) prendre le chemin du Nant d'enfer jusqu'à la gare amont du funiculaire. **Fin du balisage commun avec la FFRP®.**

9- Evian Funiculaire au Golf: 1,500 km (cumulé 21,300 km) – Accès gratuit - Le funiculaire de la gare amont est ouvert de 10h00 à 18h40 du 15/06 au 20/09, il permet de descendre à Evian pour visiter l'église *(voir § Patrimoine)*.A partir du poteau directionnel *(Evian de la gare amont*) prendre l'Avenue de la Verniaz, au niveau de la borne incendie prendre à gauche une petite impasse qui débouche sur l'Avenue des Mélèzes puis à gauche le boulevard du Royal. Suivre la direction du Golf en prenant la route du Golf et la route de l'Horloge. Entrer dans le golf d'Evian.

10- Golf d'Evian à Amphion: 3,700 km (cumulé 25,000 km) L'accès est autorisé aux piétons **en dehors des compétitions (*exclusivement sur le chemin de ceinture goudronné*)**. Après 500 m quitter la 1ère partie du golf en prenant un chemin entre une haie et une propriété ornée d'un âne statufié. Prendre tout droit la rue du Piccoulay et s'engager dans la 2ème partie du golf en accès libre, au carrefour à droite suivre la route de Gros Bissinges jusqu'au stop. Prendre en face la direction d'Amphion rue de la Fiogère jusqu'au passage à niveau.

Cartographie:

- IGN Top 25 : 3528 ET Morzine-Massif du Chablais
- IGN Top 25 : 3428 ET Thonon-Evian
- IGN Top 25 : 3429 OT Annemasse-Genève

ce pont afin de décourager les ardeurs voyageuses des Helvètes.

Au XIIIe siècle, l'on fit ériger sur l'île un château fort pour surveiller et repousser les Savoyards qui pourtant, après un long siège, finirent par s'en emparer en 1287.

Puis au XIVe siècle, l'île devient un grand marché, c'est le temps des foires à Genève. Par la suite, le château subit plusieurs incendies avant d'être démoli en 1677, seule la tour étant épargnée.

Surélevée et restaurée en 1897, elle est devenue l'un des monuments clés du patrimoine de la ville.

Une plaque rappelle le passage de Jules César et une statue représente Philibert Berthelier, héros de l'indépendance genevoise.

Arnold Schenk

U L T R E ï A

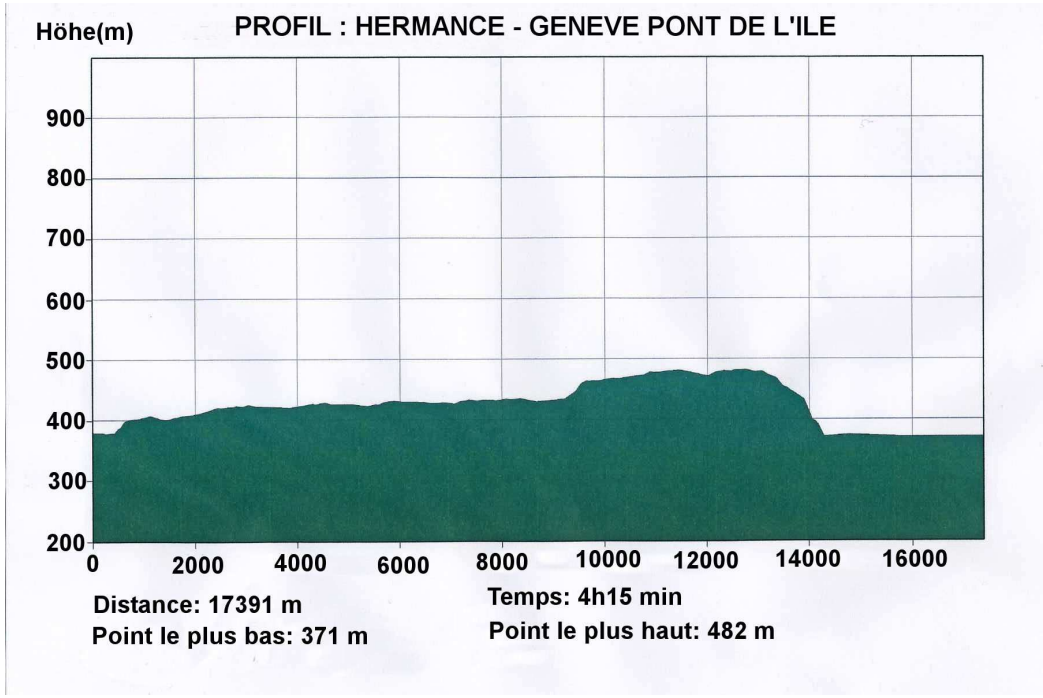

Document Annexe

ViaJacobi Chemin de Saint-Jacques Suisse
Le Chemin du pèlerinage à St-Jacques de Compostelle à travers la Suisse

„Être en route„ sur le chemin de liaison

du Valais romand – du littoral du Léman Français – d'Hermance à la cathédrale Saint Pierre de Genève

www.chemin-de-stjacques.ch

Chemin de liaison Hermance – Cathédrale Saint Pierre de Genève

Le chemin de liaison d'Hermance à la Cathédrale Saint Pierre de Genève, à travers la campagne genevoise est une alternative, reliant le tronçon du chemin de Saint - Jacques, arrivant de France à Chens sur Léman et qui rejoint la via Jacobi à la rue de la Cité au centre de Genève.

Entre Hermance et Genève, la route emprunte des chemins pédestres officiels et de petites routes qui traversent une partie de la campagne genevoise, invitant le pèlerin à découvrir des villages, leurs particularités et leur histoire.

A propos du chemin

Trajet	Chens Le Léman & Hermance – La Cathédrale St-Pierre
Distance	17,3 km environs
Durée de marche	4 h 20 environs
Carte swisstopo	1:25'000 1281 Coppet et 1301 Genève 1:50'000 270 Genève découpage disponible chez libraire de l'association (automne 2011)

Signalisation

Le canton de Genève est "un canton ville".

Tout le parcours est balisé par des flèches et des losanges jaunes sur les chemins pédestres, des indicateurs avec le nom de rues sur les petites routes et quelquefois de petits autocollants bleus, avec la coquille, sur des potelets indicateurs.

Indicateur de direction pour chemin de randonnée avec destination

Balisage intermédiaire, indicateur de direction chemin de randonnée

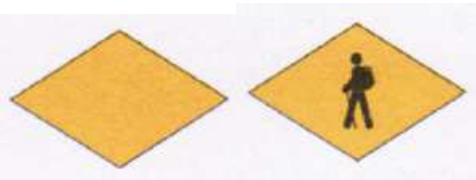

Chemin de randonnée, confirmation

Indicateur avec nom de rue

Autocollant coquillage bleu/jaune, signalisation européenne

centaine de savants de divers pays du monde, qui viennent chacun pour des séjours de deux à huit semaines, y mener leurs recherches.

Cologny

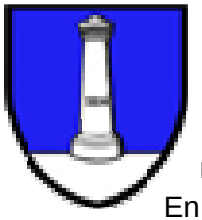

Les stations palafittiques néolithiques («Lacustres ») de La Belotte sont les premières traces d'habitant sur Cologny. Conquis au 2e siècle par les Romains, le pays de Genève fut compris au début de l'empire la Narbonnaise dont une partie reçu le nom de Sapaudia (Savoie).

En 1754, au terme du traité de Turin, la région de Ruth fut rattachée au territoire genevois. C'est là que la commune de Cologny trouva ses limites définitives, sous réserve de deux modifications qui intervinrent dans le courant du XXe siècle. La plus récente, qui remonte à 1982, est la conséquence d'un échange de terrain avec la Ville de Genève. L'autre date de 1939 et concerne la cession par la Ville de Genève de l'enclave de 15 m2 où se trouve le monument commémoratif du débarquement des Suisses au Port Noir.

Le port Noir

La cérémonie du 1er Juin commémore l'arrivée des Suisses au Port Noir en 1814, événement qui précède l'entrée de Genève dans la Confédération, l'année suivante.

Le 1er juin 1814, à 7 heures du matin, deux compagnies fribourgeoises et une compagnie soleuroise, comprenant en tout 300 hommes, s'embarquèrent à Nyon pour gagner Genève par la voie du lac. Par voie terrestre, en effet, la route de Suisse traversait un territoire encore français à l'époque. Genève les accueillit avec enthousiasme, aux cris de « Vive Genève, Vive la République, Vive le nouveau canton ! »

Le 19 mai 1815 était signé, après l'accord de tous les cantons, le traité définitif de l'admission de Genève dans la Confédération.

Pont de l'île

Par sa position clé sur le Rhône à la sortie du Léman, le territoire genevois a depuis toujours suscité les convoitises.

L'île qui fait face à la place Bel Air et le pont qui la relie aux deux rives ont longtemps été des points stratégiques et Jules César lui-même, en 58 avant J.-C., vint à Genève et fit détruire

qui figure comme témoin en 1179, à la confirmation par Arditus de Faucigny, prince évêque de Genève, de diverses donations faites à l'Abbaye de Bonmont.

Collonges (hors chemin)

Si l'on peut affirmer que l'église de Collonge existe au moins depuis 1153, date à laquelle elle a été mentionnée dans une bulle du Pape Eugène III, la paroisse, quant à elle, est certainement encore plus ancienne. Jusqu'à la Réforme, elle dépendait du prieuré de Saint-Jean-hors-les-Murs. C'est en 1536 que Berne prend possession du territoire de Collonge-Bellerive. Elle devient ensuite savoyarde après la conclusion du traité de Lausanne en 1564, puis française lorsque les troupes de la République envahissent la Savoie en 1792, et redevient sarde à nouveau en 1814. C'est le 16 mars 1816 que Collonge-Bellerive sera enfin rattachée définitivement à la Suisse et au canton de Genève par le traité de Turin conclu avec la Savoie.

Vésenaz (hors chemin)

Le château, ou plutôt la maison forte de Vésenaz s'élève au centre du village, le long du chemin du Vieux~Vésenaz. Flanqué d'une tour, côté nord, le bâtiment dominait encore, il y a un demi-siècle, les maisons alentour. La construction d'immeubles locatifs au midi et au couchant a un peu estompé cette présence.

La tour ou donjon qui abrite un " viret ", escalier à vis, était surmonté à l'origine d'un toit pointu terminé par un poinçon. Ce toit fut rasé lors d'une réfection, en 1892, et la partie supérieure de la tour fut même démolie jusqu'à la hauteur de la corniche du corps de logis principal.

Vandoeuvre (hors chemin)

Vandœuvres est une petite commune suburbaine, de vocation résidentielle. Elle est constituée de trois hameaux, Chougny, Crête et Pressy. Sa superficie est de 4,35 km2, culminant à Pressy à 490mètres.

Les Vandœuvriens sont au nombre de 2674 et la tradition veut qu'il y ait un chêne par habitant dans la commune. La propriété "La Chandoleine" est le siège de la Fondation Hardt, institution privée consacrée à l'étude de l'Antiquité classique, grecque et romaine. Cette fondation dispose d'une bibliothèque de quelques 30 000 ouvrages. Chaque année, elle accueille une

Villages sur le chemin (lieu/altitude)

Hermance (378 m) - Chevrens (??? m) - Anières - Corsier - Saint Maurice - Vésenaz - La Pallanterie - Bonvard - Pressy - Cologny - Genève

Itinéraire

Après avoir franchi la frontière, nous vous proposons la visite des villages genevois qui bordent la rive sud du Léman. Ils ont leur charme et leur histoire.

0km **Village d'Hermance**

A la hauteur de l'église, prenez le chemin à gauche
Balise "Les Lombards" / chemin du Crêt de la Tour - chemin des Clos – chemin de la Chapelle – chemin des Villars - balise Hermance par les Lombards, (suivre la route sur 200 m env.)

2 km 100 **Village de Chevrens**

Traversez le village
Hors village

Environs 300 m après la sortie de Chevrens, à gauche chemin pédestre (balise) et suivez cette route sur 2 km environ; à la grande route, tournez à droite et 300 m après à gauche (écriteau Corsier).

4 km **Village d'Anières**

Ne pas entrer dans le village.
Hors village

Avant d'entrer dans le village d'Anières, prenez à gauche, balise "Corsier", à la hauteur d'un hangar allez tout droit jusqu'à la route, puis à gauche (marquage de flèches jaunes au sol) route de la côte d'Or. À gauche 200 et 200 plus loin à droite (Manège).

05,6 **Village de Corsier**

Traverser le village jusqu'au stop. Tourner à droite et à la hauteur de la croix, à gauche chemin des Bouchilles.

Hors village
Suivre chemin des Bouchilles (vue sur le lac à droite), chemin de la Gentille.

7 km 200 **St Maurice (Pt 433)**

Toujours chemin de la Gentille et à l'intersection prendre à gauche chemin de la Pierre puis à droite chemin prudent Balland – chemin de la dame.

8 km **Lieu-dit Vésenaz/La Pallanterie**

On traverse La Pallanterie.
Hors village
Chemin des Pré Galland jusqu'à la route, suivre en face jusqu'à la prochaine grande route. A droite et 200 m plus loin à gauche chemin du Bouchat jusqu'à la hauteur du centre sportif Rouelbeau.
A droite, balise Cologny (Righi) chemin des Champs de la Grange et suivre toujours Cologny (Righi).

9 km 600 **Village Care D'Amont**

Ne pas entrer dans le village prendre à droite direction Bonvard.

11 km **Pressy (Pt 479)**

On n'entre pas dans le village
A la croisée suivre Pressy jusqu'à la grande route. A droite puis à gauche prendre le chemin de l'Ecorcherie.

13 km 100 **Village Coligny (Pt 480)**

On traverse le village
A la croisée prendre le chemin Vert puis tourner à droite balise chemin de la Plantaz et poursuivre jusqu'au stop. En face chemin Faguillon – chemin des Ruelles jusqu'à la route de las Capite ???.
Descendre la rampe de Cologny jusqu'au lac et suivre le bord du lac jusqu'au Pont de la Machine.

17 km 300 **Genève Pont de la Machine**

Arrivé au pont de l'île, à Genève, le chemin pédestre rejoint la Via Jacobi.

Curiosités

Hermance

La tour d'Hermance

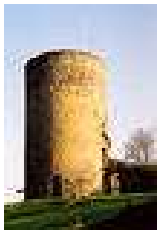

Dressée au point offrant le moins de protection naturelle au château, la tour ronde a été édifiée en 1337-1338 par Mermet Jonzier pour le compte du dauphin Humbert II, celui qui, en 1349 vendit le Dauphiné à la France. Le Faucigny, dont Hermance était le port, dépendait à cette époque du Dauphiné.

Chemin des Fossés

Ces braies renforcées de tours semi-circulaires constituent le rempart extérieur d'Hermance. Elles sont citées dès le milieu du XVème siècle. Elles semblaient remplacer des palis de bois cités, eux dès le milieu du XIVème siècle. L'alignement des façades actuelles correspond à celui, originel, de la muraille du milieu du XIIIème siècle. Le mur méridional de l'Eglise, autrefois aveugle, en faisait partie. Les deux seules portes d'Hermance se trouvaient derrière l'Eglise et au nord de l'épicerie.

Eglise St Georges

Ce bâtiment (largement rénové) sis au 26 rue du Nord, une poutre a été datée du milieu du XIIIème siècle par la méthode dendrochronologique (selon les cernes du bois). On peut remarquer l'enseigne de l'hostellerie de jadis.

Anières (hors chemin)

Sous sa forme actuelle, la commune d'Anières fut créée le 10 novembre 1858. Réunis à la République de Genève par le Traité de Turin du 16 mars 1816, Anières, Bassy et Chevrens, faisaient alors partie de la commune de Corsier. Si l'histoire d'Anières, en tant que commune genevoise, ne date que d'un peu plus de cent ans, celle du village remonte à l'époque du néolithique. La plus ancienne mention du nom d'Anières se rapporte à Guillaume d'Anières, seigneur du lieu,

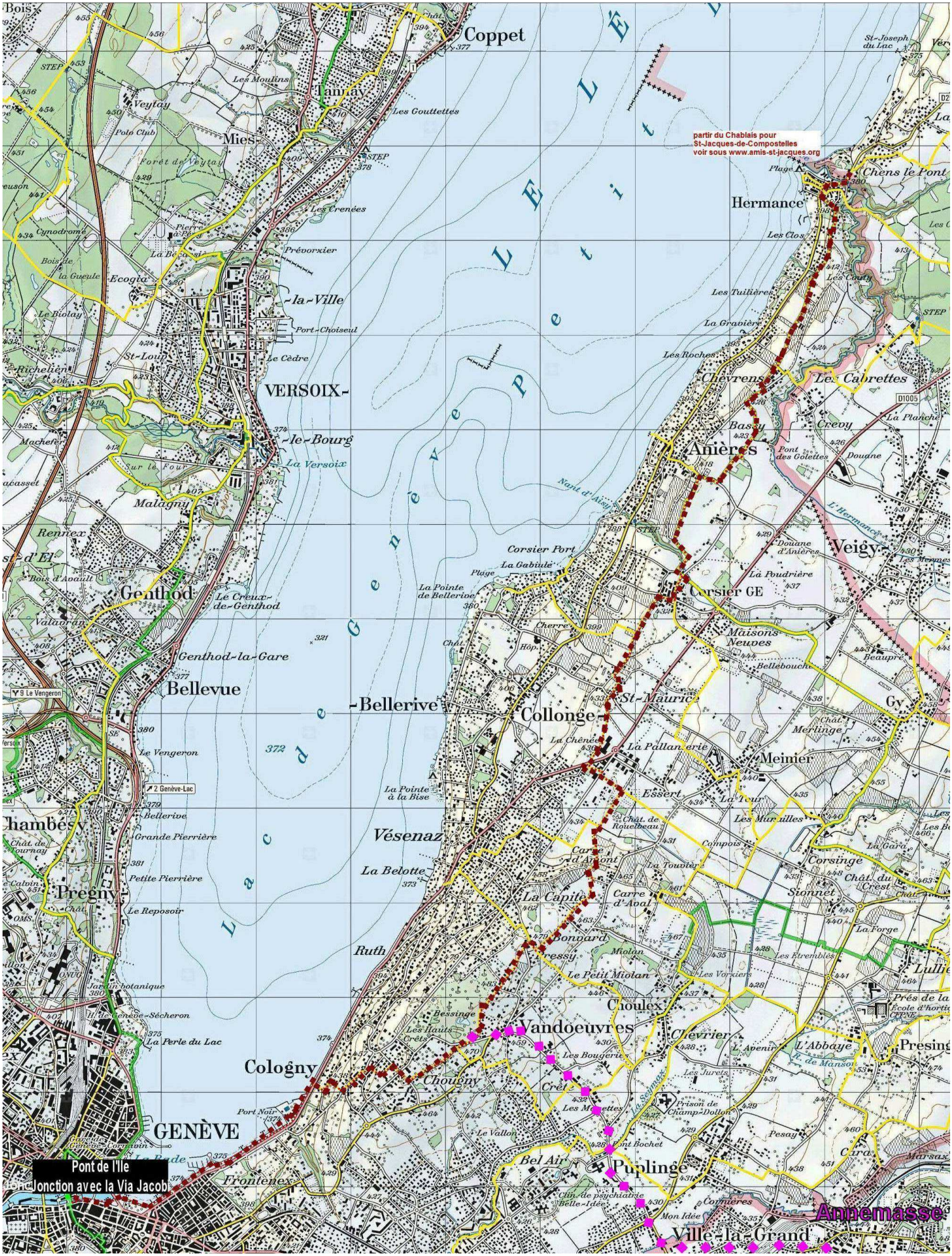
partir du Chablais pour
St-Jacques-de-Compostelles
voir sous www.amis-st-jacques.org
Pont de l'Ile
Jonction avec la Via Jacobi
Coppet
Tannay
Mies
Hermance
Chens le Pont
Chevrens
Les Cabrettes
Anières
Corsier GE
Veigy
Genthod
Bellevue
Bellerive
Collonge-Bellerive
St-Maurice
Meinier
Vésenaz
Chambésy
Pregny
Cologny
Vandoeuvres
Choulex
Chêvrier
Presinge
GENÈVE
Puplinge
Bel Air
Frontenex
Ville-la-Grand
Annemasse
VERSOIX-le-Bourg
Lac de Genève
Petit Lac